



Écrire, parler, documenter : enjeux normatifs et pratiques situées de l'expression dans les procédures de débat public

Julia Bonaccorsi, Virginie Julliard

► To cite this version:

Julia Bonaccorsi, Virginie Julliard. Écrire, parler, documenter : enjeux normatifs et pratiques situées de l'expression dans les procédures de débat public. Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la " mondialisation ", Mar 2012, France. pp.243. hal-00826063v2

HAL Id: hal-00826063

<https://hal.univ-lille.fr/hal-00826063v2>

Submitted on 22 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCRIRE, PARLER, DOCUMENTER : ENJEUX NORMATIFS ET PRATIQUES SITUÉES DE L'EXPRESSION DANS LES PROCÉDURES DE DÉBAT PUBLIC

Cette communication propose un éclairage sur les formes de médiation du politique à l'œuvre dans les procédures participatives articulant des dispositifs de débat en ligne et en face-à-face. Elle s'appuie sur deux exemples empiriques analysés dans le cadre d'une recherche collective (2ème programme « Concertation, Décision, Environnement » du Ministère de l'écologie), selon le postulat qu'au sein de ces procédures, les dispositifs de prise de parole supportent et matérialisent des conceptions du débat public (Monnoyer-Smith, 2009 ; Street, Wright, 2007). Ces dispositifs sont constitués par des assemblages de formats hétérogènes et séquencés (blog, forum, assemblée participative électronique, etc.) et engagent ainsi une véritable normalisation des modalités de production et d'inscription du débat (Bonaccorsi, Julliard, 2010).

Le premier terrain d'étude porte sur le projet européen Ideal-Eu (programme « eParticipation 2007 », Commission européenne), dans le cadre duquel, le 15 novembre 2008, les Régions Toscane, Catalogne et Poitou-Charentes ont organisé, chacune en parallèle, une Assemblée Participative Électronique (APE) sur le changement climatique, et conçu un site web participatif (www.idealdebate.eu). Des recommandations devaient émerger des débats, et être transmises aux députés européens. En France, les participants étaient des lycéens exclusivement. Le second terrain d'étude porte sur une procédure de concertation mise en place en 2009 pour statuer sur la transformation du centre de traitement des déchets d'Ivry-Paris XIII. Compte tenu de l'ampleur du projet, près de 800 millions d'euros, et de son impact sur l'aménagement du territoire et sur l'environnement, la maîtrise d'ouvrage (le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM) de l'agglomération parisienne) a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) au titre de l'article L121-1 du code de l'environnement. L'organisation concrète du débat a été confiée à une Commission particulière du débat public (CPDP). À travers ce débat, les citoyens/riverains étaient invités à participer à l'élaboration du projet de transformation du centre de traitement des déchets. Cette concertation articule également des modalités d'échanges en face-à-face (réunions publiques) et en ligne (<http://www.debatpublictraitement-dechets-ivry.org/>). Dans l'un et l'autre cas, le site web participatif semble devoir occuper une place spécifique : l'appel à projets du programme européen insistait sur la nécessité pour les acteurs financés de réaliser un site web dans le cadre de procédures délibératives ; tandis que la mise à disposition de modalités d'expression variées – incluant un blog – constituait, selon la CPDP, une garantie sine qua non du bon déroulement du débat.

À partir d'une approche ethno-sémiologique, nous abordons les différents dispositifs mis en place dans le cadre de ces procédures comme les traces d'une définition de la participation produite/engagée par les acteurs du projet. Cette définition est d'abord négociée et discutée dans les choix scénographiques, techniques ou éditoriaux qui président à l'organisation des réunions publiques et de l'APE ainsi qu'au déploiement des sites web, également contraints par des facteurs économiques ou calendaires. Nous prenons donc la mesure des enjeux techno-sémiotiques de ces dispositifs en nous intéressant à la manière dont ils proposent des modèles de prise de parole et de lecture pour produire, mettre en forme et archiver le débat (animateurs, synthèses, rapports, etc.) (Aldrin, Hubé, 2011). En d'autres termes, nous analysons les interventions des participants dans les sites web, en réunion publique ou lors de l'APE comme des prises de parole autorisées : le dispositif, en ligne ou en face à face, institue (Flon, Jeanneret, 2010). Mais le dispositif est également produit par les actions qu'il rend possibles sans qu'elles n'aient été envisagées dans son projet. Il ne s'agit pas d'évaluer un écart entre des finalités (celle de l'institution, celle des participants), ni de mesurer l'efficacité du format d'expression : nous observons là des interprétations d'un projet à partir des marques langagières et sémiotiques.

La communication est structurée en trois volets :

Dans un premier temps, nous proposons une caractérisation globale des deux procédures de participation étudiées en mettant en relief l'intermédialité et l'intersémiotique en jeu dans l'imbrication de dispositifs de prise de parole aux statuts sémiotiques hétérogènes.

Cette caractérisation nous permet, dans un deuxième temps, de détailler finement les modèles et les normes en jeu : quelles formes de prise de parole sont suggérées, par les différents formats, à quels outillages conceptuels renvoient-ils, comment s'articulent-ils ? Dans un troisième temps, nous questionnons la manière dont les participants interprètent le projet des dispositifs et « font avec » ces modèles et ces normes énonciatives. Nous relevons les traces d'appropriation à travers les trajectoires des acteurs au sein des dispositifs et la circulation de leurs discours dans les différents formats, par exemple.

La participation comme « programme » et l'enjeu normatif de l'intermédialité dans les procédures participatives

L'imbrication des dispositifs de prise de parole dans les procédures étudiées

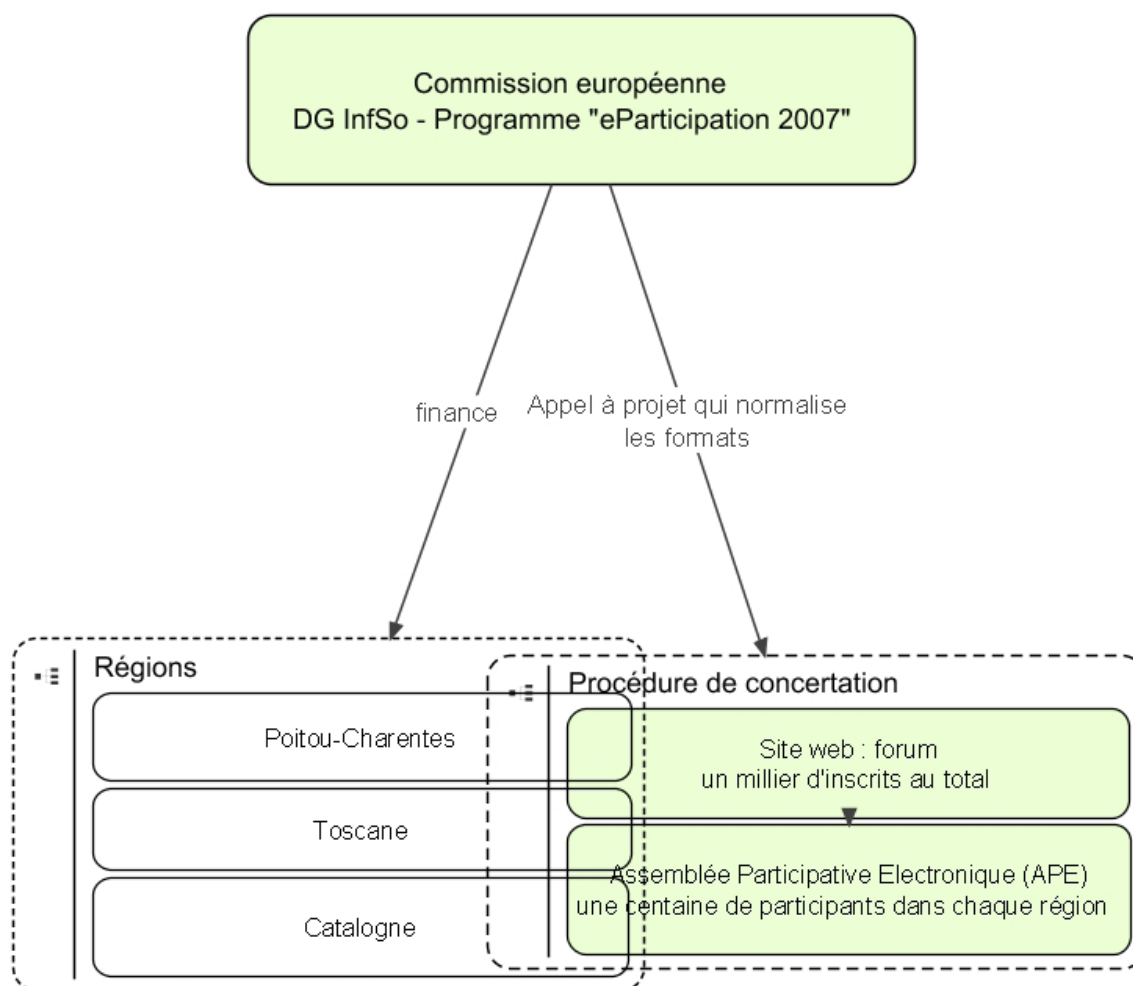
La faible articulation des dispositifs en ligne et en face à face dans le cas d'Ideal-Eu

« La «plate-forme» de réseau social » Ideal-Eu est un site web en quatre langues [anglais, catalan, français, italien] qui permet la mise en relation d'internautes pour échanger des informations et débattre d'un sujet. Elle comprend des chats, messageries, forums, blogs ». Dans cet extrait d'un document de communication de la Région (« La démocratie participative en Poitou-Charentes », mars

2008), on peut observer d'abord combien les porteurs du projet associent des usages à des formats d'expression. Le site web est créé en juin 2008 pour faire émerger des propositions susceptibles d'être discutées lors de l'Assemblée participative électronique programmée en juin 2009, mais des contraintes calendaires vont modifier le projet initial du site. Le forum est la seule fonctionnalité mise en œuvre. Sur sa partition française, l'activité démarre en septembre 2008 à la faveur de la présentation du projet dans les lycées picto-charentais, et s'essouffle en novembre à l'issue de l'APE, finalement avancée au 15 novembre 2008 pour suivre le calendrier européen.

La complexité du dispositif Ideal-Eu globale est à considérer selon plusieurs échelles institutionnelles : européenne, nationale et locale. Par ailleurs, on distingue différents niveaux de dispositif : le macro-dispositif Ideal-Eu qui intègre deux méso-dispositifs : l'APE et le site web s'appuyant chacun sur un format d'expression spécifique : l'échange interpersonnel par petits groupes et le forum en ligne. La dimension expérimentale du dispositif global conduit à un paradoxe qui n'est pas très surprenant : le site web n'offre pas la possibilité d'échanger à l'échelle européenne d'un point de vue éditorial, chaque communauté linguistique disposant de son forum. Plus encore, les modalités de recrutement et l'accompagnement des contributeurs engagent le débat sur un registre très localisé puisque la majorité des membres inscrits vivent en Poitou-Charentes. C'est finalement dans l'assemblée participative du 15 novembre que les points de vue pourront être croisés entre les trois pays concernés, même si l'observation révèle la ténuité de cet échange, les participants utilisant ces temps de synthèse européenne comme des temps de pause.

Illustration 1. Ideal-Eu : acteurs et procédure



Pourtant, cette apparente répartition des registres d'expression (écrit/oral) relevant de sémiotiques distinctes entre dispositif en ligne et en face à face ne doit pas masquer le travail d'écriture nécessaire à la production de synthèses au cours de l'APE. Ces synthèses sont particulièrement mises en visibilité pour des raisons spatiales et temporelles, mais aussi institutionnelles. La qualité « électronique » de l'assemblée participative induit la production de formes inscrites à tous les niveaux : des réécritures successives (diagramme, synthèses, etc.) permettent les votes électroniques (les participants votent sur du texte) et en rendent compte. Nous y reviendrons ultérieurement.

La valorisation de l'intermédialité dans le cas du débat public Ivry/CPDP

En contrepoint, le cas du débat public CPDP présente des spécificités distinctes dans l'articulation des différentes médialités. Pour les concepteurs, la réalisation du débat est envisagée selon deux modalités principales et complémentaires : en ligne (sur un site web dédié) et dans des réunions publiques qui constituent en fait l'épine dorsale du débat. La structuration thématique de ces temps de rencontre et leur échelonnement, la répartition sur le territoire concerné ponctuent d'une part et mènent d'autre part l'avancée du débat (introduction/clôture, etc.).

Nous proposons une première lecture globale du débat à travers ces deux modalités dont nous souhaitons souligner l'imbrication. On considèrera le débat comme constituant un macro-dispositif qui active cette imbrication.

- Dans ce cadre, le site web est abordé comme un méso-dispositif qui intègre différents formats d'expression (c'est-à-dire d'écriture et de lecture) ;
- La « réunion publique » est quant à elle d'une certaine manière un format. Mais nous définirons les neuf réunions publiques comme autant de micro-dispositifs car chacune d'elle fait l'objet d'une organisation spécifique (différents lieux et acteurs, évolution des règles d'interaction).

Illustration 2 : représentation schématique du dispositif CPDP



LES USAGES DE L'INTERMÉDIALITÉ PAR LES CONCEPTEURS

Une filiation institutionnelle prégnante : la méthode CNDP revisitée

Nous avons montré dans d'autres travaux la place survalorisée de la méthode, c'est à dire la manière de conduire des procédures participatives, notamment selon une rhétorique de l'expérience et de l'innovation de l'outillage (Bonaccorsi, Julliard, 2010). Dans le cas du débat public CPDP, cette mise en discours insiste sur deux points : d'un côté, les méthodes expérimentées par la CNDP dans ce débat s'inscrivent dans une généalogie (la reprise de la charte graphique du site web, par exemple, en est un des aspects matérialisé) ; d'un autre côté, chaque débat public orchestré par la CNDP est unique et souhaite renouveler certains aspects du macro-dispositif déployé. D'une certaine manière, la « boîte à outils » préformatée est réinterprétée dans chaque nouveau débat, ce qui modifie notamment les équilibres entre les différentes médialités.

Dans le cas étudié, la recherche menée met en évidence la manière dont les concepteurs vont accentuer l'intermédialité :

- d'une part, en « lissant » les différences sémiotiques entre les formats ;

« Pour moi je ne vois pas tellement de grande différence entre les expressions sur le blog ou les expressions en réunions publiques. Il n'y a pas une très grande différence. Parfois sur internet les gens vont pouvoir juste lancer une question, lancer un avis, lancer quelque chose, alors qu'en réunion publique il faut que ce soit quand même un peu plus structuré. Mais on retrouve sur le blog aussi des contributions, des participations très structurées... Il n'y avait pas tellement plus d'arguments sur le blog que dans les réunions publiques, il faut dire que c'étaient un petit peu les mêmes acteurs, les mêmes personnes qui intervenaient aussi. »

(Président de la CPDP, entretien réalisé le 16 juillet 2010).

- d'autre part, en soulignant l'imbrication dans la communication même du débat (voir par exemple la vidéo des premières réunions mise en ligne, illustration 3), et en prescrivant des trajectoires pour les textes.

ILLUSTRATION 3. VIDÉO DES RÉUNIONS PUBLIQUES MISE EN LIGNE SUR LE BLOG,

<http://www.debatpublic-traitement-dechets-ivry.org/blog/?p=517>, consulté le 23 août 2010.

Rechercher

DÉBAT PUBLIC
S'INFORMER
PARTICIPER

Les réunions publiques >
Le blog du débat >
Vos questions et leurs réponses >
Le débat pour les enfants >

Contribuer
» Aide

Catégories
» Contributions (20)
» Réunions (22)
» Prévention-Tri (15)
» Incinération (16)
» Méthanisation (6)
» Risques et nuisances (8)
» Intégration urbaine (3)
» Coût (3)
» Suivi du projet (3)
» Le débat pour les enfants (1)
» Organisation (14)

Mots-clés
études (2) cartographie (1)
chauffage urbain (6)
cheminée (1) collecte
sélective (3) compost (4)
concertation (3)
dimensionnement (7)
emploi (1)
enseignements (6)
environnement (12)
gisement (6)
gouvernance (3) isséane
(1) nuisances (6)
opportunité (3) panache (2)
prévention (6) PREDMA
(2) presse (2) propositions
(1) réduction (7) santé
(10) tri-recyclage (9)

<< Décembre 2009

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	09	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

L'espace presse
Liens utiles

Participez !

PARTICIPER

<< Retour à la page d'accueil

Morceaux choisis des 4 premières réunions du débat
Publié par CPDP - CPDP le 30 novembre 2009

La CPDP a filmé la réunion d'ouverture du débat et les trois réunions thématiques d'octobre qui portaient sur la prévention, l'incinération et la méthanisation. Les réunions ont ainsi pu être retransmises en direct sur Internet et des extraits vidéo restent accessibles sur notre site.

Une **vidéo d'une durée totale de 22 minutes** a également été réalisée : les interventions des acteurs et du grand public y illustrent les enjeux du débat.

D'après vous, la suite du débat a-t-elle permis d'apporter des réponses, de formuler des propositions, par rapport aux différentes questions soulevées ? Notre blog est là pour que vous puissiez vous exprimer, [en commentant cet article](#).

Réseaux sociaux

La circulation des textes, qui justifie l'imbrication des formats d'expression, est supportée par la CPDP. Ainsi, en amont d'une réunion publique, l'internaute est-il encouragé à poster une question sur le blog de sorte qu'elle puisse être reprise par les animateurs du débat en réunion publique. Que cette question soit ou non finalement posée, elle est reformulée par la CPDP dans le Système de Questions/Réponses (SQR) du site web pour permettre au maître d'ouvrage d'y apporter une réponse. À la suite des réunions, les supports de présentation des intervenants à la tribune, le verbatim de la réunion et sa synthèse, ainsi qu'un document rédigé par la CPDP intitulé « les enseignements de la réunion » sont mis en ligne. Ce dernier document est soumis aux commentaires des internautes sur la plate-forme co-mment.net. La CPDP se charge ensuite d'intégrer les commentaires aux versions finales des documents (en libre téléchargement sur le site).

Ce premier point a mis en évidence la qualité intermédiaire et intersémiotique des dispositifs mobilisés dans des procédures participatives. Cette intermédialité est particulièrement normalisée par les contextes professionnels et institutionnels de la participation (par exemple, justifier des financements en montrant l'innovation technologique). Toutefois, elle fait l'objet d'usages différenciés qui accordent des poids différents à la dimension opératoire de l'imbrication de différents dispositifs dans la réalisation de la participation (l'imbrication comme matrice du débat). Nous nous recentrons maintenant sur les dimensions « matricielles » des formats en décrivant les modèles d'expression auxquels ils renvoient, prédefinisant ainsi des positions énonciatives et des formes pour les textes.

Le pouvoir de « suggestion » des formats

Garder trace du débat : du modèle de la synthèse à celui de la polyphonie

L'enjeu de l'inscription du débat (dans sa visée communicationnelle, institutionnelle et juridique) est majeur : dans tous les cas, la dimension informatisée sert particulièrement cet objectif de production écrite, répondant aussi bien à la nécessité de faire avancer le débat (dynamique) qu'à la nécessité de l'archiver (mémoire et preuve). Nous distinguons dans nos terrains deux modèles de la médiation participative, celui de la synthèse et celui de la polyphonie.

Le modèle de la synthèse au prisme de la « communauté »

Au sein du méso-dispositif « site web Ideal-Eu », le forum en ligne constitue un format d'expression spécifique, c'est-à-dire un modèle – plus ou moins contraignant – de prise de parole dans le débat.

En tant que dispositif, le site web d'Ideal-Eu produit plusieurs effets de sens. L'énonciation éditoriale a pour fonctions de faire voir la communauté (sur le modèle du réseau social) et l'organisation documentaire (modèle d'une archive dynamique), et de faire parler ou plus exactement de faire écrire.

Les ouvertures de fils de discussion proposées par le modérateur dessinent un modèle de la « bonne contribution » d'un point de vue formel et énonciatif (remplissage de rubrique relatives aux « Informations à propos du débat », suggestion de liens, ouverture du débat par une assertion suivie d'une interrogative).

ILLUSTRATION 4. RUBRIQUE « COMMUNAUTÉ », <http://www.ideal-debate.eu/fr/community>, consulté le 7 novembre 2010

ideal-eu ACCUEIL SE CONNECTER COMMUNAUTÉ DOCUMENTS Rechercher

Dernier utilisateur actif dans la communauté

[elsita](#) (Citizen - étudiante)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Clara](#) (Citizen - Lycéenne)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[emilie](#) (Citizen - étudiante)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Milie](#)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Robin des forêts](#) (Ocharpentier)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Silk](#)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[MANILLE](#) (Citizen)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[RaphaëlM](#) (Citizen)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Gabi](#)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[emilie](#) (Citizen - étudiante)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[Gabi](#)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

[zouz](#)
A commenté [L'assemblée participative électronique, c'était comment?](#)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 ... next > last >>

Pourquoi rejoindre cette communauté?

Ici vous pouvez voir qui sont les utilisateurs de la Communauté www.ideal-debate.eu et ce qu'ils pensent du Changement Climatique.

Participez aux débats en cours et/ou lancez de nouvelles discussions.

[Participer maintenant!](#)

Documents les plus récents

- [Rapport final remis à Guido Sacconi au Parlement européen.](#)
- [Compte-rendu de la remise du rapport à Guido Sacconi.](#)
- [Rapport aux décideurs \(résumé\) GIEC n°4, \(feb. 2007\)](#)
- [Livre blanc Environnement de la Région Poitou-Charentes](#)
- [La géopolitique des agrocarburants](#)

[plus](#)

Participants les plus actifs

Citoyens les plus suivis

La médiation participative assumée au niveau des différentes Régions impliquées dans le projet Ideal-Eu s'inscrit dans le modèle de la synthèse et du lissage énonciatif (la responsabilité énonciative d'un point de vue exprimé n'est pas attribuée à un acteur identifié). Le dispositif en ligne, d'abord, efface la part énonciative des porteurs du projet et la remplace par celle, naturalisée, du réseau social. À l'ambiguïté entre réseau social et politique s'ajoute le désinvestissement du site par ses concepteurs. Ces éléments produisent un espace d'écriture où la contrainte est particulièrement lâche et dans laquelle les participants vont devoir mobiliser d'autres modèles. Dans le forum tel qu'il est investi par les participants, la visibilité de la communauté (empreinte du réseau social) prime sur l'identification de l'auteur d'un énoncé (débat public). L'APE, ensuite, répond au modèle de la synthèse et du lissage énonciatif selon une logique séquencée qui prédéfinit un « parcours » des idées : lecture d'un guide de discussion, débats en table-ronde menés parallèlement dans les trois Régions où se déroule l'APE, saisie des débats de chaque table-ronde sur ordinateur,

transmission et centralisation de ces retranscriptions à une équipe basée à Florence, production de synthèses quasi-simultanée, projections de diagrammes calculés informatiquement à partir de ces synthèses sur de grands écrans installés dans chaque lieu, vote des participants sur un boîtier électronique, projection des résultats du vote, compilation des synthèses des discussions et des résultats des votes dans un rapport.

Rendre visible la polyphonie : l'enjeu d'authentification du débat

L'imbrication des dispositifs est redoublée par la circularité entre les différents formats d'expression dans le débat public CPDP. L'une et l'autre sont accompagnées par la CPDP qui se présente comme facilitatrice de prise de parole et garante de la participation effective du public. Cet accompagnement se manifeste en particulier par une rééditorialisation des contenus produits par les participants (de la réunion publique au site web, d'un format blog au format SQR). « Parce que pour nous il faut toujours que par rapport à une question il y ait une réponse par écrit aussi. Même les personnes qui ont posé une question pendant un débat public, leur question est rentrée dans le système question-réponse, et ils ont reçu une question à l'oral pendant la réunion publique, ils recevront une réponse écrite » (Président de la CPDP, entretien réalisé le 16 juillet 2010). Cette rééditorialisation préserve néanmoins la responsabilité énonciative puisque l'auteur des textes est toujours identifiable.

Le dispositif de débat public de la CPDP définit des formats du texte très contraints, qu'ils soient diffusés en ligne et/ou sous forme imprimée (SQR, Co-ment, blog, cahiers d'acteurs...). Prenons l'exemple des « cahiers d'acteur » (envoyés par courrier papier aux habitants) dont les règles éditoriales définissent un format commun et un support fixe aux prises de parole des différents acteurs du débat, plaçant ceux-ci sur un même pied d'égalité (illustration 5).

Illustration 5. « Cahier d'acteur » de l'association Les amis de la terre.

Cahier d'acteur N°1

DÉBAT PUBLIC CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS D'IVRY/PARIS XIII

Les Amis de la Terre



**Un projet ignorant les objectifs
de réduction des déchets et de recyclage**

**Les Amis de la Terre défendent
des modes de vies compatibles avec
les limites de la planète et la pérennité
des ressources communes, dans l'intérêt
de la collectivité, l'équité et la solidarité.**

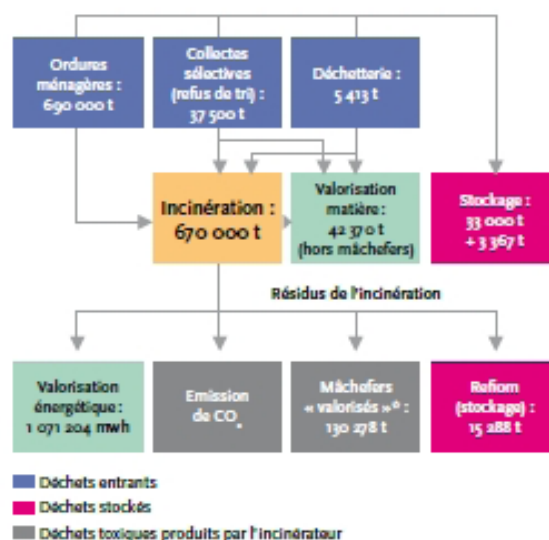
L'avis des Amis de la Terre

La perspective de conserver une unité d'incinération à Ivry d'une taille encore très importante d'ici à 2063 n'est pas satisfaisante. La France compte aujourd'hui plus de 135 incinérateurs, dont 19 en Ile-de-France. Celui d'Ivry fait partie des plus grands du monde^(*). Présentés comme un mal nécessaire, voire l'unique solution pour traiter les déchets urbains, ne sont-ils pas plutôt une solution de facilité coûteuse et incohérente ?

L'incinérateur producteur de déchets : une aberration bien réelle

« L'incinérateur est avant tout une machine non pas à éliminer, mais à concentrer les déchets. Pour chaque tonne qui y entre, 250 kg en ressortent sous forme de résidus appelés mâchefers »^(*). En outre, l'incinération de matières diverses (plastiques, produits chimiques...) produit des rejets toxiques complexes. Les incinérateurs sont équipés de filtres pour limiter la nocivité des fumées à la sortie de l'usine, ce qui produit des reifioms (résidus d'incinération de fumées d'incinérateurs d'ordures ménagères).

Il est utile de corriger le schéma présenté par le SYCTOM dans le dossier (p. 23) :



* Les mâchefers dits « valorisés » sont en fait disséminés dans la nature comme remblais de routes.

dans le cadre
du **débat public**
Centre de traitement
des déchets ménagers
d'Ivry/Paris XIII

1

CAHIER D'ACTEUR - N° 1 - OCTOBRE 2009

La CPDP précise que n'importe quel « acteur » du débat peut rédiger un cahier, qu'il s'agisse d'« une collectivité territoriale, [d']une chambre consulaire, [d']un établissement public, [d']une entreprise, [d']une association ou [d']une personne ». Pour être recevable, le Cahier d'acteur doit respecter un certain nombre de règles parmi lesquelles : le respect du « cadre éditorial de la CPDP ». Plus loin, il est indiqué que « le format éditorial retenu par la CPDP » suppose un certain nombre de signes et l'insertion, « sur la page de couverture, [du] nom de l'organisme, [de] son logo, [de] sa vocation et [de] ses coordonnées complètes » (« Règles du cahier d'acteur » disponibles en ligne : http://www.debatpublic-traitements-dechets-ivry.org/documents/cahiers_acteurs.html).

En résumé, tout se passe comme si chaque acteur, quel que soit son statut, a la possibilité de faire éditer son cahier, mais qu'en réalité la CPDP n'est pas dupe de la difficulté que ce travail d'édition pose aux acteurs individuels. Dans les faits, ce sont les acteurs institutionnels qui se sont saisis de cet outil. De la même manière que le Syctom a réservé ses forces pour le SQR, les courriers et les réunions publiques (formats qui lui permettent de soutenir des positions qui ont suivi le parcours de validation hiérarchique), on peut considérer que les acteurs individuels ont évité ce format parce qu'ils estimaient (à tort ou à raison) qu'il ne leur était pas destiné. La charte graphique définit une production éditoriale cohérente qui est significative du rôle énonciateur de la CPDP : la maîtrise des procédures du débat passe par le contrôle de la scène d'énonciation c'est-à-dire la mise en scène des énoncés.

Dans tous les cas, la signature des interventions ponctue systématiquement les textes archivés sur le site web, que celui-ci soit produit directement dans les formats informatisés ou réécrit a posteriori à la suite d'une réunion publique. Dans certains cas, la signature est automatisée et directement liée au dispositif technique (par l'inscription sur le blog ou l'interface Co-ment), mais plus largement, la signature est un marqueur fondamental du débat. De manière transversale aux différents formats, l'authentification que le débat a lieu passe, notamment, par différents signes de la polyphonie dont la signature est un aspect.

Focus sur le jeu éditorial : reformulation et maîtrise de l'inscription

Les médiations éditoriales sont assumées et pensées comme des formes opératoires à plusieurs niveaux : au niveau de la production des textes, elles définissent les rôles et les statuts des auteurs/scripteurs ; au niveau de l'organisation documentaire sur le site, elles engagent une mémoire du débat qui est à la fois une mémoire de la négociation du sens (Co-ment) et une archivistique administrative (lettres, rapports etc.).

Un entretien avec un internaute nous a permis de suivre la trajectoire d'une de ses questions, formulée sur le blog en amont d'une réunion publique, non posée à cette occasion, puis reformulée par la CPDP dans le SQR pour qu'elle obtienne néanmoins une réponse du SYCTOM (illustration 6).

Le blog, [Mathieu], 7 octobre 2009 (16h24)

« Si le Grenelle environnement pousse très fort la méthanisation, il condamne fermement le traitement mécano biologique des déchets bruts. Le dossier Plan déchets 2009-2012 du 9 septembre 2009 de Mme Jouanno le confirme (encadré page 10) : le TMB sera « une étape supplémentaire peu efficace et coûteuse ». Comment imaginer qu'on pourra sortir un compost aux normes agricoles d'Ivry, [alors que M Geoffroy pourra confirmer qu'il a fallu 8 ans au SIVOM Yerres pour y arriver, en zone semi rurale. Faudra-t-il tout brûler ? Dans ce cas, mieux vaudrait garder la capacité actuelle d'incinération et fournir de l'énergie pour chauffer Paris en économisant gaz et fuel !] »

Le blog, CPDP, 30 novembre 2009 (13h25)

« Nous avons transféré plusieurs des questions que vous avez soulevées avant cette réunion au sein de notre système Questions-Réponses. Deux d'entre elles ont à ce jour fait l'objet de réponses de la part du Syctom [...] :

- celle de [Mathieu] sur la qualité du compost issu du tri mécano-biologique (TMB) : il s'agit de la question #193 classée dans la catégorie « Tri mécano-biologique et méthanisation » <http://www.debatpublic-traitements-dechets-ivry.org/participer/consulter-questions-reponses.html?id=10> »

Cette reformulation opère en réalité une coupe dans la question de Mathieu, qui ignore sa base argumentative (entre crochets).

D'une part, la CPDP définit des modalités d'expression supportées par les différents formats éditoriaux ; d'autre part, elle assure la circulation des énoncés entre ses formats, ce qui implique qu'elle les reformule.

ILLUSTRATION 6. SQR, RÉPONSE DU SYCTOM,

<http://www.debatpublic-traitements-dechets-ivry.org/participer/consulter-questions-reponses.html?id=10>, consulté le 7 décembre 2010.

Q
193

16/10/2009

Question posée sur le blog: Si le Grenelle environnement pousse très fort la mé

CPDP

Question

Question posée sur le blog:
Si le Grenelle environnement pousse très fort la méthanisation, il condamne fermement le traitement mécano biologique des déchets bruts. Le dossier Plan déchets 2009-2012 du 9 septembre 2009 de Mme Jouanno le confirme (encadré page 10) : le TMB sera « une étape supplémentaire peu efficace et coûteuse ». Comment imaginer qu'on pourra sortir un compost aux normes agricoles du centre d'Ivry ?

Réponse

Réponse le 16/10/2009
Bonjour,
L'encadré page 10 du dossier Plan déchets 2009-2012 du 9 septembre 2009 de Mme Jouanno indique que le traitement mécano-biologique (TMB) risque de ne constituer qu'une étape supplémentaire peu efficace et coûteuse mais non pas de façon générale comme vous semblez le supposer, mais en tant que procédé de stabilisation des déchets avant leur mise en décharge, dans le simple objectif d'en réduire la charge toxique.
L'extrait de cet encadré page 10 est le suivant :
« Le recours au traitement mécano-biologique, en tant que procédé de stabilisation des déchets avant leur mise en décharge, dans le simple objectif d'en réduire la charge toxique, risque de ne constituer qu'une étape supplémentaire peu efficace et coûteuse, la part valorisable des déchets n'étant pas extraite en totalité »
Il est d'ailleurs indiqué dans ce même encadré tout l'intérêt du traitement mécano-biologique :
« Le traitement mécano-biologique des déchets vise à séparer les différentes fractions composant les déchets pour en orienter la partie organique vers un traitement biologique. Cette technique de traitement constitue une étape amont du traitement global des déchets, dans le but d'en extraire la part organique valorisable par un retour au sol. La fraction résiduelle peut, quant à elle, faire l'objet d'un autre mode de valorisation. La qualité des déchets entrants et la performance de séparation mécanique sont donc essentielles : elles conditionnent la qualité des matières destinées à être épandues, le cas échéant, après compostage et la pérennité des débouchés. »
C'est dans cette perspective que le projet du SYCTOM s'inscrit, avec la mise en œuvre d'un traitement mécano-biologique qui ne consiste pas en une simple opération de stabilisation des ordures ménagères en vue de les mettre en décharge mais qui vise au contraire à faire du recyclage organique une priorité. Le projet à Ivry-Paris XIII prévoit en outre de coupler ce procédé à un procédé d'incinération afin de valoriser au mieux le potentiel énergétique contenu dans les ordures ménagères.
Concernant la qualité du compost, celle-ci est régie par la norme NFU 44-051 qui n'établit pas de distinction sur l'origine des déchets, mais qui impose des moyens et surtout des résultats. Il est important de noter, pour répondre à vos craintes, que cette norme est respectée concernant le compost issu des usines de Calais, Launay-Lantic, Lannion, Lille, Montpellier et Varennes-Jarcy. Certaines de ces installations traitent uniquement des déchets fermentescibles, d'autres des ordures ménagères résiduelles. Les teneurs en métaux lourds en sortie notamment sont sensiblement les mêmes, et bien en deçà des valeurs limites imposées par la norme.
Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne

Si nous avons dégagé dans cette seconde partie deux modalités singulières et normatives de la médiation participative, la production de synthèse et le support d'une polyphonie énonciative, nous considérons dans un troisième temps l'interprétation, par les participants, des formats mis à disposition et des parcours suggérés.

L'interprétation des normes et des modèles éditoriaux par les participants

Deux entrées structurent ce dernier point. D'abord, on considère les opérations discursives réalisées par les participants dans la production du texte sur le forum Ideal-Eu comme des traces d'appropriation. Ensuite, l'observation des trajectoires réalisées par les participants (leurs « textes ») entre les différents formats (des assemblages) constitue un autre niveau d'analyse des usages tactiques. La production d'un texte autonome et cohérent : l'archive dynamique du forum Ideal-Eu

L'élasticité de la thématique de l'environnement et son indéfinition nécessite de la part des intervenants de construire l'espace doxique du débat en faisant apparaître des empiries partageables (la référence au territoire peut devenir un espace partageable plutôt qu'un argument). Les scripteurs-locuteurs sont donc amenés en partie à définir les termes du débat (à l'intérieur des suggestions techniques et symboliques de l'architecte d'une part et dans le cadre du modèle énonciatif de l'animateur du forum d'autre part) et ce d'autant plus que les co-énonciateurs attendus par les concepteurs (politiques, associatifs) sont absents du débat.

La délibération en cours dans ce forum s'appuie sur la production par les contributeurs d'un espace de partage de l'information nécessaire à la formation de leur opinion et à la délibération, rôle qui n'est pas rempli par l'institution. Dans une certaine mesure, les positions énonciatives constituent un schéma triangulaire : le débat a lieu devant l'institution et fait référence à des co-énonciateurs absents (le nucléaire, le politique mais ils ne sont pas énonciateurs à l'intérieur du forum). L'étude des formes énonciatives des contributions révèle la place importante occupée par les reprises d'une contribution à l'autre mais plus largement par des opérations discursives visant à créer un fil de discussion cohérent.

- l'énoncé répond à un commentaire antérieur, par des opérations de croisement (enjambement).

- l'énoncé fait référence au commentaire précédent (se cristallise particulièrement par des « joutes » entre deux ou trois membres) ;

- le contributeur opère une synthèse en répondant à plusieurs autres membres dans le même commentaire (position surplombante et méta-énonciatrice).

Le débat engagé s'organise discursivement et matériellement autour de la proposition initiale qui ouvre le fil de discussion (c'est sur celle-ci que la délibération s'opère) même si les fils peuvent suivre des méandres plus ou moins longs. Mais c'est bien une vigilance relative à la conscience du groupe (faire communauté) qui ramène au débat.

L'archive constituée révèle pour sa part un ordre du discours qui prend appui sur les lignes de force du dispositif pour y intégrer d'autres modèles du texte et de médiation des savoirs (scolaire, de vulgarisation).

Les « assemblages » des participants : trois figures

Dans le cadre du débat CPDP, l'appropriation différenciée des formats par les acteurs a été analysée à partir d'un repérage de leurs interventions dans la temporalité du débat. Nous mettons ainsi en évidence le parcours dans le temps, mais également les circulations des acteurs (de leurs textes) dans les différents formats. Les courbes présentées en annexes permettent de mettre en relief des figures de l'implication dans le débat à partir d'assemblages de formats. Ils reflètent des appropriations singulières des formats d'expression, effectuées en fonction des cultures propres des acteurs collectifs.

Enjeu d'image et maîtrise institutionnelle

Pour le SYCTOM, les verbatims et les enseignements du débat sont perçus comme des lieux de négociation hautement stratégiques puisqu'ils sont censés préparer le compte rendu final. Mais le maître d'ouvrage préfère se replier sur des échanges administratifs traditionnels avec la CDPD (courrier papier) à la publicité de l'interface Co-ment. Comme on peut le voir sur la courbe (annexe 1), les publications du SYCTOM se concentrent dans les SQR. Le blog est investi plus tardivement, à partir de la 4ème réunion, et les contributions empruntent aux modèles de texte administratif. La maîtrise de l'image et du discours peut ainsi être respectée.

Gestion du temps et de l'archive

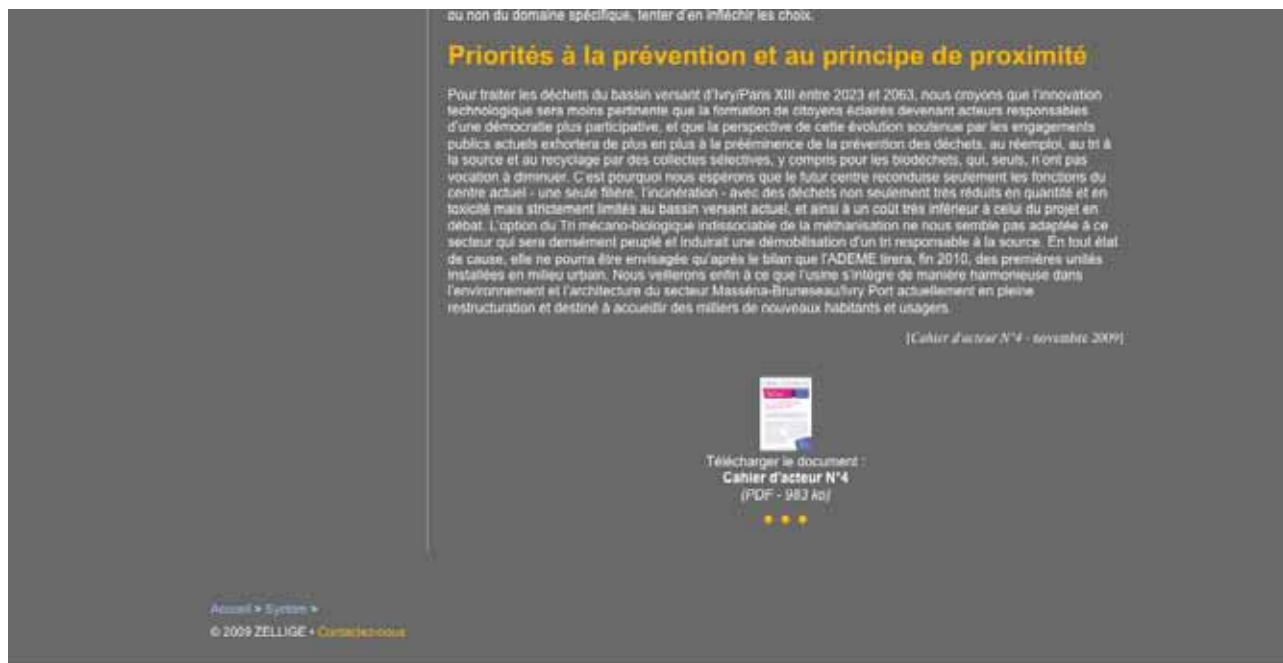
La courbe qui illustre la trajectoire d'une militante des Amis de la terre (annexe 2) décrit une économie des interventions qui reflète la part importante occupée par la veille informationnelle et la conscience de la dimension archivistique du site web : les rectificatifs sur Co-ment sont nombreux et réguliers, servant une occupation de l'espace éditorial miroir des prises de parole en réunion publique. De même, le blog est investi juste avant sa clôture, le 28 décembre 2009, Marianne étant parmi les dernières à publier un « article ».

La focalisation sur un format : le cahier d'acteur

La courbe réalisée pour retracer l'assemblage des formats réalisé par un militant de l'association Tam-Tam (annexe 3) rend compte d'une implication dans le débat centrée sur la publication du « Cahier d'acteur » de son association. Son implication s'exerce également dans les réunions publiques et dans la mise en place d'un collectif d'associations, le Collectif 3R, en marge du débat. Les médiations éditoriales comme celle des « Cahiers d'acteurs » déterminent finalement l'espace du débat selon des mises en scènes anticipées, qui vont également circuler en dehors des circuits de diffusion validés (site web, imprimé).

L'association Tam-Tam affiche ainsi sur son site web le « Cahier d'acteur », inscrivant cette forme figée de prise de parole dans un débat spécifique dans les lieux de sa communication propre.

ILLUSTRATION 7. SITE WEB DE L'ASSOCIATION TAM-TAM, RUBRIQUE « DÉBAT PUBLIC – USINE SYCTOM D'EVRY, <http://www.associationtamtam.fr/syctom/syctom.html>, consulté le 7 décembre 2010.



Nous avons dégagé, dans cette troisième partie, différentes formes d'appropriation des modèles éditoriaux mis à disposition des participants dans deux procédures de concertation. Concernant Ideal-Eu, le désinvestissement du site web par les animateurs a deux conséquences : la dynamique du débat repose une conscience de groupe (lycéens picto-charentais) et l'archive constituée emprunte au savoir scolaire et à la vulgarisation scientifique. Dans le cas du débat CPDP, l'imbrication des dispositifs et la circularité des formats supportés par la CPDP permettent d'observer les trajectoires réalisées par les participants (leurs textes) entre les différents formats. Ces assemblages témoignent d'un usage tactique des modalités d'expression qui varie d'un participant à l'autre.

Conclusion

Les terrains exploités font apparaître deux cas limites et antagonistes d'articulation (ténue/étroite) entre des dispositifs en ligne et en face à face : pour Ideal-Eu, des raisons conjoncturelles d'une part et éditoriales d'autre part conduisent à une dissociation radicale entre les deux modalités de participation. Pour le débat CPDP, a contrario, l'imbrication intermédiaire entre des formats de communication en ligne et en face à face est à la fois encouragée par le dispositif, mais également négociée et produite par les assemblages réalisés par les participants.

La capacité des participants à générer du débat semble proportionnelle au niveau de contrainte : la variété et la rigueur des cadres d'expression proposés permet aux énonciateurs d'en saisir les enjeux et les effets. À l'inverse, l'échelle européenne du projet Ideal-Eu produit un site segmenté entre les nationalités et dont les cadres énonciatifs apparaissent incertains dans les sites nationaux. Dans une certaine mesure, l'unique format « forum » sur le site web d'Ideal-Eu est à la fois très contraignant puisqu'il suppose des modalités d'écriture et d'organisation du texte figées (ouverture des fils de discussion, par exemple) et en même temps très peu cadré, laissant les participants produire les normes, notamment en terme de posture énonciative. La comparaison avec le site web déployé pour le débat CPDP fait ressortir un impensé : celui de l'écriture comme inscription. Le débat CPDP, au contraire, mobilise constamment cette dimension en faisant reposer une part du débat sur un cadrage de l'écriture et une maîtrise de l'inscription en tant qu'ils rendent possible le débat. Ideal-Eu restreint cette qualité d'inscription à sa dimension de visibilité.

Bibliographie

Aldrin, P., Hubé N., 2011, « « Devenir les ambassadeurs de l'Europe » », Politiques européennes 2/2011 (n° 34), p. 95-134.

Bonaccorsi J., Julliard V., 2010, « Dispositifs de communication numériques et nouvelles formes de médiation du politique, le cas du site web d'Ideal-EU » in Aghababaie, M., Bonjour, A., Clerc, A., Rauscher, G., (dir.). Usages et enjeux des dispositifs de médiation, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 65-78.

Flon, É., Jeanneret, Y., 2010, « La notion de schème organisateur, outil d'analyse sémio-pragmatique des écrits d'écran », Revue des Interactions Humaines Médiatisées, Vol. 11, n°1, p.3-33.

Monnoyer-Smith, L., 2009, "Deliberative Machines in Techno-political Arrangements. A Theoretical Discussion", Paper given at the International Symposium on Electronic Democracy: Towards new forms of governance? Paris, Sciences-Po, 24 avril.

Wright S., Street, J., 2007, "Democracy, Deliberation and Design: the case of Online Discussion Forum", New Media and Society, Vol.9, n°5, p. 849-869.

Annexes

- Illustration 1
- Illustration 2
- Illustration 3
- Illustration 4
- Illustration 5
- Illustration 6
- Illustration 7